

LE GRAND LAC

► Contrat de bassin versant du lac du Bourget



La lettre | n° 4 | Septembre 2005



> Dossier

Action pédagogique

Un défi pour demain !

Cisalb





Dossier

04 | Action pédagogique, un défi pour demain !

Eau | Assainissement

08 | Galerie de l'Épine, l'assurance qualité

Eau | Elevage

09 | Modernisation et environnement, coup double pour les exploitations

Eau | Artisanat et industrie

10 | Peintre propre, une profession s'offre un label

Eau | Pesticides

11 | Sensibilisation des agents d'entretien, réduire l'usage des pesticides

Milieux aquatiques | Zones humides

12 | Mettre le marais de Chautagne sous perfusion ?

Milieux aquatiques | Poissons

13 | Des pêcheurs engagés sur toute la ligne

Milieux aquatiques | Rivières

14 | Renaturation, des travaux pour une rivière vivante

Portrait

16 | Jean Blanc et André Blin, les pionniers qui ont sauvé le lac

Directeur de la publication Michel Dantin **Conception** CISALB et Bayard Nature et Territoires **Réalisation** Bayard Nature et Territoires **Rédaction** Floriane Dupuis, Renaud Jalinoux **Editeur délégué** Olivier Thevenet **Secrétariat de rédaction** Laurence Jacquet **Conception graphique** Laurence Blou, Dominique Frotté **Photos de couverture** Denis Palanque et Caméleon/Berthier **Impression** Musumeci S.p.a (Aoste-Italie) **Dépôt légal** en cours **CISALB** 42, rue du Pré Demaison, 73000 Chambéry - Tél. 04 79 70 64 64 - Fax. 04 79 70 06 12 - renaud.jalinoux@cisalb.fr - Imprimé sur papier recyclé.

Mobilisation autour de l'eau

Après deux années successives de déficits pluviométriques (50% en 2003 et 20% en 2004), 2005 ne s'annonce guère meilleure. Simple artefact passager ou évolution profonde vers des précipitations moins abondantes ?

Une certitude : n'attendons pas que le puits s'assèche pour découvrir la valeur de l'eau. **André Blin** et **Jean Blanc**, auxquels nous rendons hommage dans ce numéro, nous ont montré le chemin de l'action. Cela fait déjà 25 ans que la **galerie de l'Épine** est en service et, grâce à leur détermination, le lac du Bourget est en passe de retrouver sa qualité d'antan.

Prendre conscience de la valeur de l'eau

Mais aujourd'hui, alors que se profile une nouvelle loi sur l'eau, la troisième après celles de 1964 et 1992, il nous faut changer de braquet. Car, il ne s'agit plus de faire mieux, mais de faire en sorte d'atteindre le **bon état** en 2015.

Ce nouveau cadre réglementaire confirme et renforce les principes de gestion par bassin versant, de gestion équilibrée de la ressource en eau et de participation des acteurs. Mais elle va plus loin en introduisant trois innovations majeures auxquelles nous répondons dès aujourd'hui par l'action :

1. La participation du public,
2. La prise en compte des considérations socio-économiques,
3. La fixation d'objectifs environnementaux.

Avec la création, cette année, d'un pôle pédagogique, le CISALB s'engage avec force dans la sensibilisation et **l'éducation à l'environnement**. Vous découvrirez dans ce numéro l'étendue des actions conduites ainsi que l'ensemble des partenaires qui nous accompagnent dans cette mission. Investir dans la connexion de neurones humains c'est sans aucun doute réduire les factures de demain.

Prendre en compte les considérations socio-économiques, c'est trouver des solutions techniquement fiables et économiquement viables aux défis environnementaux que doit relever **l'activité économique**. Deux agriculteurs témoignent des travaux effectués pour maîtriser les pollutions de leur exploitation (p.9). Dans le même esprit, l'opération **Peintre propre** est une des nombreuses initiatives mises en place avec Environnement Savoie (p.10).

À travers son Contrat, le Comité de bassin versant s'est fixé des objectifs environnementaux clairs, tant sur la qualité de l'eau que sur les milieux aquatiques. Sur ce dernier point, le Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie conduit avec succès son programme d'actions sur les **zones humides** et la restauration des roselières. C'est donc sur la renaturation des rivières que l'impulsion doit être donnée. Cinq tronçons de **rivières** ont fait l'objet de projets détaillés et émerge déjà des volontés locales d'engager des travaux (p.14 et 15).

André Quay-Thevenon
Président du Cisolb



Cascade de Jacob-Bellecombette.



Un défi pour **demain** !

En créant un pôle pédagogique, le Cisalb affirme une nouvelle ambition : sensibiliser grands et petits aux enjeux environnementaux du plus grand lac de France. Pour satisfaire à la diversité des demandes et conforter son partenariat avec l'Education Nationale, le Cisalb propose un large éventail de formules. Clichés d'un premier semestre d'activité 2005... bien rempli !

Par Floriane Dupuis

► Classe de lac, visite de la station d'épuration d'Aix-les-Bains (classe de CM2).



Denis Palanque



Denis Palanque

Des animations ouvertes à tous

Soirées thématiques et ateliers pédagogiques permettent à tous, petits et grands, de comprendre les enjeux du bassin versant du lac du Bourget.

Au club nautique de voile d'Aix-les-Bains, on ne parle pas seulement de gouvernail, de dérive ou de spi. Il arrive que les mots « bassin versant », « tortue cistude » ou « roselières » tiennent le haut de l'affiche. C'est le cas ce soir dans une des salles du centre nautique. Pour fédérer ses adhérents et leur faire découvrir le lac du Bourget, le club de voile accueille un **Rendez-vous Grand Lac**. Animée par Géraldine Lapière, responsable du pôle pédagogique du CIsalab, cette animation grand public vise à présenter le lac, ses caractéristiques et ses milieux naturels. Une trentaine d'adhérents a fait le déplacement, comme Alain et Maryline, accompagnés de leurs trois enfants, Justine, Florian et Lucie. « Justine va s'inscrire à la voile l'année prochaine et cela nous semblait intéressant d'en savoir plus sur ce nouvel univers. D'autant plus que nous ne sommes pas originaires du coin », explique Maryline. Georges, venu avec ses deux enfants de huit et onze ans, pense avant tout au futur : « si on veut s'assurer que les ressources naturelles soient transmises d'une génération à l'autre, ce sont les enfants qu'il faut éduquer, en commençant le plus tôt possible ».

« N'y a-t-il pas une faille qui communique avec le lac d'Annecy ? », « c'est quoi un affluent ? », « il y a des serpents dans le lac ? » : à mesure que défilent le diaporama et les explica-

tions, adultes comme enfants posent les questions qui les taraudent. « Pour beaucoup de riverains, le fonctionnement du lac et de son bassin versant restent plutôt inconnus » constate Géraldine Lapière. « C'est une bonne occasion de remettre les pendules à l'heure ». Qualité de l'eau, diversité des oiseaux, comportement des poissons, puce du canard, risques liés au nautisme, ... : les **Rendez-vous Grand Lac** n'ont pas de sujets tabous. Ils sont organisés trois à quatre fois par an dans divers lieux du bassin versant.

Des ateliers pour les enfants

Autre temps fort pour les animations pédagogiques : les vacances scolaires. Le CIsalab déroule alors le tapis de jeu pour les enfants. Les **Ateliers Grand Lac** offrent aux 4-12 ans une approche ludique du monde aquatique à travers dix thèmes. Une heure et demie le matin pour les 4-7ans, deux heures l'après-midi pour les 8-12 ans. Les ateliers peuvent aussi se conjuguer avec de la voile l'autre demi-journée. « Dès que j'ai vu qu'il y avait de la voile, j'ai voulu en faire », s'écrie Héloïse, huit ans et demi. « Moi, c'est le monde aquatique qui me plaît, renchérit Charlie, dix ans et demi, mais j'aimerais bien faire les dix ateliers ». Il faut dire que le bilan de ces semaines d'animations est plutôt encourageant : « les enfants venus à Pâques se sont rués vers les ateliers de l'été » constate Géraldine. Chacun

Ateliers Grand Lac



► Les p'tites bêtes d'eau douce



► Le monde microscopique



► Le lac en kit

repart avec une nouvelle passion : l'observation du plancton au microscope, la manipulation des écrevisses, l'histoire du lac ou celle des oiseaux. « Moi, c'est le lac en kit ! », tranche Jeanne. Pas étonnant, tout le monde a réussi en un rien de temps à transformer à grands renforts de coups de pinceau et de colle une simple boîte à chaussures en boîte à trésors ! Des trésors qu'ils sauront désormais préserver... ▸

► Rendez-vous Grand Lac au CNVA



La Salle de bains : l'exposition itinérante, déjà 30 communes

Visitée autant par les scolaires que par le grand public, la Salle de bains poursuit son tour des communes du bassin versant. Ne manquez pas son passage !

- ☛ Du 26 juillet au 21 août à Chanaz
- ☛ Du 23 août au 25 septembre à Barby
- ☛ Du 27 septembre au 16 octobre à Saint-Offenge Dessus et Saint-Offenge Dessous
- ☛ Du 18 octobre au 13 novembre à Saint-Sulpice
- ☛ Du 15 novembre au 11 décembre à Thoiry



En classe, au bord du lac

Denis Palarque

De la maternelle au lycée, les animations pédagogiques proposées par le Cisalb s'adaptent à tous les âges. Les programmes se font à la carte, de la demi-journée à la semaine de classe de découverte. Tour d'horizon des animations à destination des scolaires.

« On le met comment le gilet de sauvetage ? », « ces bottes, ça ira ? », « il faut prendre sa casquette ? ». Dans la salle d'animation du Cisalb à l'Aquarium, les questions fusent. Vingt-trois élèves de sixième du collège d'Albens s'apprentent à partir à la chasse aux invertébrés. Gilet de sauvetage enfilé, épuisette et bassines en main : l'équipement est enfin au complet. En route pour le bord du lac ! Après avoir rappelé ce que sont les invertébrés, Valérie Sévat, animatrice au Cisalb, donne le coup d'envoi. Aussitôt dit, les équipes se dispersent sur la digue de l'embouchure du Sierroz, à Aix-les-Bains. « Au début, les enfants n'o-

sent pas fouiller le fond de l'eau mais très rapidement la curiosité reprend le dessus avec les premières découvertes » fait remarquer Valérie. Sangsues, petits mollusques, insectes aquatiques, écrevisses : les bassines se remplissent vite de trouvailles en tout genre. De retour en salle, la récolte est passée au crible de l'identification. Mollusque, insecte, crustacé ? Tout dépend du nombre de pattes et d'antennes. D'autres caractéristiques entrent ensuite en ligne de compte pour déterminer précisément le nom de l'invertébré. « C'est une larve d'éphémère ! » annonce triomphalement Caroline, la clé de détermination des espèces

en main. « Et nous, nous avons un ver de vase », réplique Romain.

Partenaire d'un projet scolaire

L'objectif pédagogique est-il atteint ? Complètement, à en croire Mme Barini, professeur de sciences de la vie et de la terre. « Cette sortie nous a permis de réviser et d'approfondir des notions vues en cours d'année sur les invertébrés. L'approche concrète présente l'intérêt d'attirer davantage leur attention. Ils retiennent ainsi plus facilement ». Les **animations ponctuelles** du Cisalb sont un véritable atout pour l'Education Nationale : elles permettent à l'enseignant de bâtir un programme sur l'année scolaire et

■ Contact :
CISALB

Géraldine LAPIERRE
04 79 70 64 68

► Classe de Lac et Classe Grand Lac, quelques instants de vie commune au bord du lac.



Denis Palarque



Denis Palarque





Caméléon / Berthier



Cisalpb

► Animations ponctuelles sur le thème des "Invertébrés d'eau douce" et des "Oiseaux du lac"

d'exploiter les apprentissages au fur et à mesure des animations. A cette flexibilité, s'ajoute la diversité des thèmes proposés : une large palette de sujets s'offre aux enseignants. « Cela permet de fédérer plusieurs matières et d'aborder l'écocitoyenneté sous divers angles, constate Mme Hébrard, professeur d'histoire-géographie. En faisant découvrir aux élèves à la fois le patrimoine du bassin versant, le cycle de l'eau, les pollutions issues des activités humaines ou encore la faune du lac, on leur fait prendre conscience de l'impact de l'homme sur l'environnement mais aussi comment ils peuvent agir pour le préserver ».

Les classes de découverte

Le Cisalpb propose également des formules à la semaine avec hébergement à l'auberge de jeunesse d'Aix-les-Bains. La **Classe de lac** associe animations pédagogiques à la voile (au printemps) ou à la natation. La **Classe Grand Lac** consacre la semaine entière à la découverte du bassin versant, en multipliant les expériences sur le terrain. L'une et l'autre sont reconnues par l'Education Nationale et proposées par l'Association Savoyarde des Classes de Découverte. C'est au

cours d'une semaine intense dont le programme pédagogique est défini en adéquation avec le projet de l'enseignant que les enfants apprennent à vivre pendant une semaine loin de la maison. Ranger ses affaires, faire son lit, débarrasser la table, vivre avec les autres : ils goûtent ainsi à une véritable expérience de vie en communauté. Les classes de découverte visent avant tout l'acquisition des savoirs : « combien de temps met une goutte d'eau pour traverser le lac ? ». Aucun doute pour Nicolas : « il lui faut sept ans, alors que pour arriver dans le lac, l'eau de la Laysse met seulement un jour ». Au matin du troisième jour de leur **Classe de lac**, les élèves de CM2 de l'école Doublart de Lagrée (Isère) en connaissent déjà un rayon sur le bassin versant. Après la visite d'une station de pompage d'eau potable, c'est au tour de la station d'épuration d'Aix-les-Bains de les accueillir. Là, ils découvrent avec curiosité les différentes étapes de l'épuration de l'eau. « Les enfants retiennent beaucoup, ils sont très intéressés par les sujets abordés » constate Karine Pustel, leur institutrice. « C'est avec ce type de visite que les élèves comprennent l'importance de l'eau ; c'est aussi pour eux la découverte de métiers inconnus ».

Ça mord !

Chaque année depuis quinze ans, des mordus de pêche organisent au printemps la **Journée de la pêche**, des poissons et des oiseaux d'eau à la Maison des pêcheurs au Viviers-du-lac. Objectif : amener des enfants à la pratique de la pêche. Pour animer cet événement, le Cisalpb, les associations de pêche d'Aix et de Chambéry, les fédérations départementales de pêche et de chasse ainsi que le club de pêche à la mouche se sont mobilisés. Cette année, trois classes de CE2 de **Chambéry** et de **Grésy-sur-Aix** qui avaient déjà participé à une ou plusieurs activités pédagogiques du Cisalpb se sont vues offrir cette journée d'initiation. Au programme : pêche au coup, pêche à la mouche, connaissance des oiseaux d'eau et des poissons d'eau douce et enfin, pêche pratique. Complémentaire de l'approche pédagogique du Cisalpb, cette rencontre avec des passionnés de milieux aquatiques a permis à **80 élèves** de toucher du doigt le monde de la pêche. Et de repartir, permis en poche, avec une première expérience de l'hameçon et une truite, pêchée par leurs propres soins.



Cisalpb

6 467

enfants accueillis durant l'année scolaire 2004 - 2005



Denis Pailanque



Denis Pailanque



Denis Pailanque



Denis Pailanque

Galerie de l'Épine

L'assurance qualité

Mise en service en 1980, la galerie de l'Épine demeure la clé de voûte du système de protection du lac du Bourget. Ce tunnel de 12 km dérive vers le Rhône les eaux usées épurées des agglomérations chambérienne et aixoise. L'arrêté préfectoral autorisant le rejet dans le fleuve doit être renouvelé à la fin de l'année. L'occasion de faire le point sur un ouvrage unique en France.



Nous sommes à l'aube des années 60, le lac du Bourget montre des signes inquiétants d'un mal nouveau : l'eutrophisation. Les algues prolifèrent, les touristes fuient une eau de plus en plus trouble et les pêcheurs regardent avec inquiétude leurs filets désespérément vides. C'est en 1972, au terme d'études et de réflexions animées, que se dessinent un projet titanesque. Pour enrayer ce processus, élus et ingénieurs ont imaginé l'impensable : dériver vers le Rhône les eaux usées épurées des deux agglomérations. Le sauvetage du plus grand lac naturel de France est en marche.

Un choix guidé par le bon sens

Les spécialistes affichent l'objectif : « pour épurer le lac, il faudrait diminuer de 95 % les rejets d'éléments nutritifs dans le lac. » À l'époque, il n'est pas envisageable d'obtenir de tels niveaux d'abattement dans les stations d'épuration de Chambéry et d'Aix-les-Bains. Le parti retenu est donc d'améliorer les stations et d'exporter leurs eaux ainsi traitées vers un milieu capable de supporter le

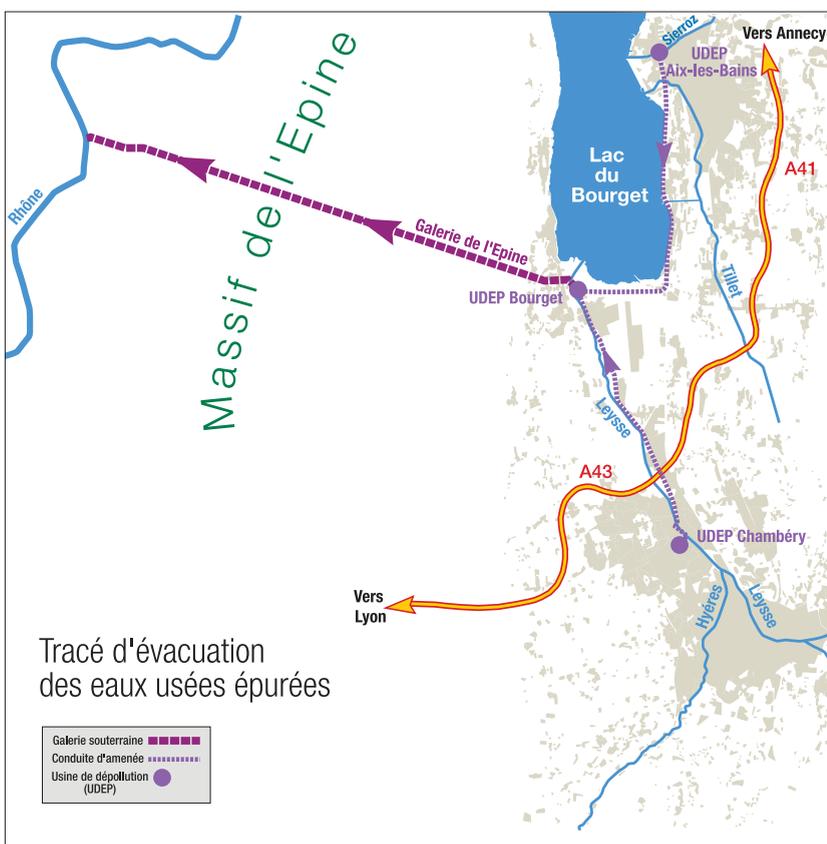
rejet. Pour son débit et sa proximité, le Rhône est préféré à l'Isère. En 1974, les tunneliers sont au travail. Malgré des conditions parfois difficiles, six ans plus tard, le préfet de la Savoie ouvre la vanne et libère ainsi le lac d'un immense fardeau.

Et le Rhône dans tout ça

Depuis sa mise en service, le rejet de la galerie fait l'objet d'un suivi régulier, réalisé par l'Université de Savoie. Les analyses d'eau effectuées en amont

et en aval de la galerie ne montrent pas d'impact notable sur la qualité du fleuve. Des résultats qui confirment l'effet bénéfique de la dilution du rejet (0,8 m³/s) dans le Rhône (400 m³/s). Toutefois, les deux agglomérations n'entendent pas se satisfaire de ces résultats positifs pour tourner le dos au Rhône. Dans le cadre du renouvellement de l'arrêté, Chambéry Métropole et la Communauté de communes du lac du Bourget annoncent des travaux importants (50 M€ d'ici à 2010) pour améliorer encore la collecte et le traitement des eaux usées. ▀

R.J.



Les effets de l'eutrophisation

Les phosphates rejetés dans le lac par l'homme (lessive, engrais) provoquent une prolifération de phytoplancton puis de zooplancton. Ceci a pour premier effet de limiter la transparence de l'eau. Quand ils meurent, ces microorganismes se déposent dans le fond puis se décomposent. Ceci a pour deuxième effet de consommer l'oxygène en profondeur et à perturber la vie aquatique.

Contact :
CISALB

Renaud JALINOUX
04 79 70 64 70

Modernisation et environnement

Coup double pour les exploitations

Plus d'une centaine d'exploitants du bassin versant souhaitent s'engager dans le programme de maîtrise des pollutions d'origine agricole (PMPOA). Visite chez deux d'entre eux qui ont déjà effectué une grande partie de leurs travaux. Objectifs : améliorer les conditions de travail et réduire la pollution de l'eau.

A la ferme d'Isola, sur les hauteurs de Grésy-sur-Aix, Jean-Louis et Marie-Hélène Coutaz dirigent une exploitation de 40 laitières et de 20 génisses. Ils pensent avoir pris la bonne décision : « Cela fait une contrainte de travail en moins. Maintenant en hiver, on va être tranquille : plus besoin de vider la fosse dans la précipitation quand elle est pleine. » Et d'épandre à des périodes indésirables, tant sur le plan agronomique qu'environnemental, car le lisier épandu sur un sol gelé est lessivé par les pluies et acheminé dans les rivières, les nappes phréatiques et le lac. Avec leur nouvelle fosse à lisier de 680 m³, les Coutaz ont multiplié leur volume de stockage pratiquement par quatre. « Il nous faudra cinq mois pour remplir la fosse, ce qui va nous permettre une bien meilleure gestion de l'épandage. On pourra conserver le produit plus longtemps et l'épandre au bon moment. » Bonne nouvelle aussi pour le Sierroz et la Deysse... Dans l'Albanais, en effet, la moitié du temps, les nitrates présents dans l'eau sont responsables de la pollution des rivières. La mise en place du PMPOA sur l'ensemble du secteur devrait limiter les rejets de nitrates et améliorer ainsi la santé des cours d'eau.

Pour les Coutaz, les travaux de mise aux normes ont signifié un profond remaniement de leur exploitation. En agrandissant de 500 m² leurs bâtiments d'élevage, ils logeront toutes les génisses au même endroit. « C'est un fort investissement, mais, désormais, tout est centralisé. Notre travail s'en trouvera simplifié », conclut Marie-Hélène Coutaz.

Aux Farniers, à Saint-Offenge-Dessous, le hangar agricole de Jean-Pierre et Marie-Paule Rassat s'est lui aussi agrandi de 250 m². De quoi

loger une douzaine de génisses supplémentaires mais aussi une nouvelle fosse de 150 m³. « Il fallait de toute façon engager la mise aux normes avant le 31 décembre 2006. On s'est dit : autant faire les travaux qu'on projetait depuis longtemps. »

Repenser toute l'organisation du travail

D'ailleurs, le PMPOA donne droit à des subventions spécifiques. Suivant les cas, les aides financières couvrent entre 10 et 40 % du montant des travaux de mise aux normes. « Il nous reste encore à relier les eaux de lavage de la laiterie à la fosse. Elles partent actuellement dans un puits perdu. « L'achat d'une nouvelle pompe pour brasser le lisier fait également partie des projets des Rassat. Reste à voir si l'investissement sera possible. « La question de la maîtrise des pollutions engage l'avenir de l'exploitation, souligne Fabienne Ruin, de la chambre d'agriculture de Savoie. Les exploitants doivent aussi repenser l'organisation de leur travail et leurs pratiques d'épandage. Se pose enfin la question de la relation au voisinage. Plus qu'une simple mise aux normes des bâtiments, le programme de maîtrise des pollutions représente un véritable remaniement touchant de nombreux aspects de la vie de l'exploitation. C'est ce qui explique la lenteur de la mise en place des projets. « La conjoncture économique joue beaucoup dans la concrétisation des projets. Pour l'heure, une quarantaine d'entre eux sont en cours sur le bassin versant. En comptant les dix exploitations qui ont déjà terminé leurs travaux, la moitié des exploitants concernés auront mené à bien l'opération de dépollution d'ici peu. Un bon pas en avant... »

Floriane Dupuis



Jean-Louis Coutaz avec Fabienne Ruin de la Chambre d'agriculture de la Savoie

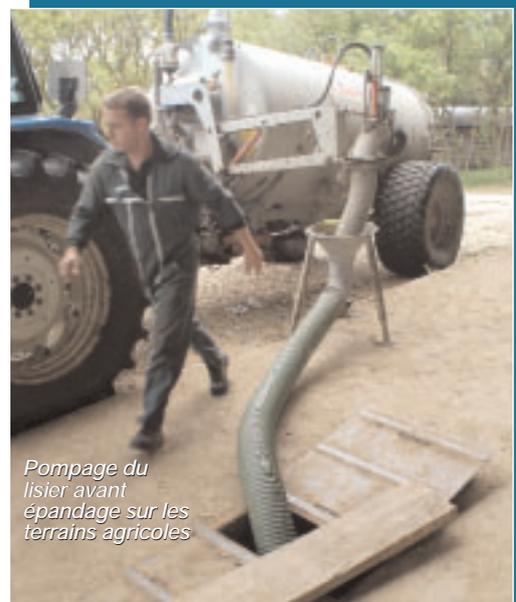
Photos : Caméleon/Berthier



Une nouvelle fosse à lisier de 680 m³



J.P. Rassat a agrandi son étable pour accueillir 12 vaches laitières en plus



Pompage du lisier avant épandage sur les terrains agricoles

Qu'est ce que le PMPOA ?

Sur le bassin versant du lac, la gestion du volet territorialisé du PMPOA – un plan national – a été confiée au Cislac. Maître d'œuvre, la chambre d'agriculture de Savoie conseille les éleveurs, assure le suivi des actions collectives comme les cartes communales à l'épandage ou les sessions de formation. L'objectif du programme est double. Il s'agit d'une part de mettre aux normes les bâtiments d'exploitation afin d'éviter le rejet des effluents d'élevage directement dans le milieu naturel et, d'autre part, d'améliorer les pratiques agricoles. Date butoir de l'opération : **31 décembre 2006.**

■ Contact : **Chambre d'agriculture de la Savoie**

Fabienne RUIN 04 79 33 83 05

Peintre propre Une profession s'offre un label

Inciter les artisans à ramener leurs déchets de peinture chez leur fournisseur afin d'en faciliter la collecte et le recyclage, tout un programme ! Ceux qui s'y tiennent se voient doter d'un label mettant en valeur leur démarche en faveur de l'environnement. Une carte de visite bientôt essentielle.



« **V**alorisez vos déchets de peinture, nous valoriserons votre entreprise » : tel était le slogan des journées portes ouvertes qui se sont tenues en début d'année chez les six distributeurs partenaires de l'opération *Apport volontaire*. Le principe de l'opération est simple : ramener les déchets de son activité chez le fournisseur qui a vendu les produits. Le fournisseur est évidemment équipé en conséquence. Ces rendez-vous promotionnels avaient pour objectif de présenter le service aux entreprises de la peinture. Le responsable du projet, Marc Bouttaaz, se félicite des contacts pris à cette

■ **Contact :**
CISALB
Marc BOUTTAZ
04 79 70 64 66

occasion. « Les peintres sont des gens pressés avec qui il faut aller à l'essentiel : le service doit être pratique et financièrement attractif. » Avec près de 40 entreprises pré-inscrites au service, ces rencontres ont porté leurs fruits. Reste à transformer l'essai.

Des atouts indéniables

En utilisant ce service, les artisans de la peinture sont gagnants à plusieurs titres. D'abord du point de vue économique : 70 % de la facture est prise en charge directement par l'Agence de l'eau. La fréquence d'enlèvement des déchets chez le distributeur est très réactive (sous 24 heures). Les dépôts peuvent donc être très réguliers et évitent ainsi d'encombrer les ateliers. Les modalités de dépôts respectent la réglementation – avec notamment la fourniture d'un bordereau de suivi de déchet industriel (BSDI) – et demandent peu de temps, argument non négligeable.

Déjà 10 entreprises utilisatrices

Fort des pré-inscriptions déposées en début d'année, Marc Bouttaaz a relancé les entreprises pour les inciter à

utiliser le service. « Le premier dépôt est essentiel car c'est celui qui permet d'obtenir le label *Peintre propre*. » Une fois la pompe amorcée, il faut s'assurer de la satisfaction du service rendu et de la régularité des dépôts. « Le principe est bien pensé, commente M. Basile, artisan peintre. Je profite d'un passage chez mon fournisseur pour déposer mes déchets. Cette semaine, j'avais un grand déstockage à faire à l'atelier : j'en ai rapporté plus de 160 kg. Le tout me coûte 50 euros. » Aujourd'hui plus de dix entreprises ont fait le même constat.

Peintre propre, un label à promouvoir

« La bonne élimination des déchets devient un véritable atout commercial. Notre label doit contribuer à promouvoir les entreprises respectueuses de l'environnement. » Pour ce faire, Marc Bouttaaz envisage rapidement de faire connaître ce label auprès du grand public afin qu'il l'exige dans les devis. Cette étape cruciale permettra aux entreprises vertueuses de se démarquer. Affaire à suivre. ■

R.J.

Bilan des actions sur le bassin versant



de gauche à droite
Jean-Pierre Hugueniot, président de la chambre de commerce et d'industrie,
René Chevalier, président du Medef,
Roger Trillat, président d'Environnement Savoie,
Michel Dantin, président du Comité de bassin versant,
Charles Zanoni, président de la chambre de métiers.

Le 4 février dernier, s'est tenue une conférence de presse pour exposer le bilan des deux années d'actions menées en direction du monde de l'entreprise dans le cadre du contrat de bassin versant. Premier constat encourageant : de nombreuses entreprises bénéficient des aides financières et services mis en place.

Ainsi sur l'opération « déstockage » : 45 entreprises ont évacué 210 tonnes de déchets dangereux avec 90 000 € d'aides financières de l'Agence de l'eau.

« L'apport volontaire chez les distributeurs » apporte une solution pérenne pour les entreprises productrices de petites

quantités de déchets de peinture. L'opération « photographes » regroupent 8 établissements et 4 tonnes de bains de chimies usagés ont d'ores et déjà été collectées en 2005. Satisfaction par segments d'activités : 5 garages, 25 pressing et 10 imprimeurs utilisent les services spécifiques de collecte des déchets dangereux issus de leurs activités mis en place sur le territoire.

Enfin concernant les aides aux investissements, 22 entreprises ont sollicité les aides de l'Agence de l'eau, ce qui représente 1 100 000 € d'investissements et environ 335 000 € d'aides.

Après avoir réaffirmé l'enjeu majeur que constitue aujourd'hui la maîtrise des contraintes environnementales, les présidents sont revenus sur l'unité qui a prévalu durant ces deux années et qu'il faut maintenir : « Nous avons montré que l'union fait la force. Ensemble nous avons construit une fondation solide et durable. »

Sensibilisation des agents d'entretien

Réduire l'usage des pesticides

Le Cisaib continue ses démarches pour réduire la contamination des eaux superficielles par les pesticides. Dernière action en date : la sensibilisation de 170 agents et cadres en charge de l'entretien d'espaces verts et des voiries de notre territoire.

Plutôt foliaire, racinaire ou anti-germinatif? La question paraît technique, mais pas anodine.

Surtout pour ceux qui doivent se la poser avant de traiter plusieurs centaines de mètres carrés de routes, trottoirs ou espaces verts. « Même s'ils utilisent les pesticides de façon courante, bien souvent les professionnels des espaces verts et de la voirie ne connaissent pas l'impact des pesticides sur l'environnement », constate David Hamelet, de la Fredec (Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles) Rhône-Alpes, responsable de la formation.

Pour remédier à cette méconnaissance de l'impact des pesticides sur la ressource en eau et pour rappeler les précautions d'usages, une formation sur les pesticides a été organisée par le Cisaib, en collaboration avec le CNFPT (Centre national de la formation publique territoriale) et la DDE

(Direction départementale de l'équipement). Plus de 170 agents et cadres des structures gestionnaires d'espaces verts et voiries ont répondu présent à l'une des dix journées de formation organisées en mars et avril 2005. Près de 25 communes du bassin versant ont inscrit leurs agents à ces formations.

Des règles à respecter

Choix des produits, équipement de protection, stockage, dosage, étalonnage : tous les aspects ont été abordés en théorie, puis en pratique avec la visite d'un local de stockage. « J'ai réalisé qu'on pouvait traiter moins, tout en prenant en compte l'environnement avec des résultats aussi bons », commente Serge Zubora, de la DDE d'Aix-les-Bains.

« En fait, c'est en amont qu'il faut mieux raisonner, avant d'acheter les produits. Il faut réfléchir pour savoir lesquels on va utiliser pour traiter telle ou telle parcelle. » Pour Jacques Aimoz, agent technique à la mairie de Mouxy, les rappels sur la sécuri-



té se sont révélés très instructifs : « Je savais que les produits étaient nocifs mais en réalité nous ne sommes pas assez stricts. Par exemple, je n'utilisais pas de lunettes, alors que cela s'avère très dangereux. »

De la bonne utilisation à la non-utilisation des pesticides

Le désherbage, c'est aussi avant tout une question de mentalité. « Les gens préfèrent avoir des allées et des trottoirs nets. Seulement, en traitant les touffes d'herbes, elles jaunissent, ce qui s'avère beaucoup moins esthétique », remarque David Hamelet. Autre argument qui pèse dans la balance d'une utilisation raisonnée voire d'une baisse drastique des pesticides : ces produits chimiques se retrouvent dans l'eau des rivières et du lac. Si l'alimentation en eau potable n'en est pas affectée, des impacts sérieux pèsent sur la vie aquatique. Il existe d'ailleurs des alternatives aux désherbants. Des techniques mécaniques, comme le balayage, ou des mesures préventives tel le paillage. Enfin, le désherbage thermique permet d'éradiquer les plantes jugées indésirables sans utiliser de substance chimique. Les poissons voteraient certainement pour !

Floriane Dupuis

■ Contact :
CISALB
Renaud JALINOUX
04 79 70 64 70



Romuald Font

État de la contamination des eaux superficielles sur le bassin versant :

	1999	2004
Nombre de prélèvements effectués	24	24
Nombre de prélèvements conformes pour l'eau potable	1 sur 24	5 sur 24
Moyenne des concentrations des 24 prélèvements (normes eau potable à 500 ng/l)	2 500 ng/l	1 000 ng/l

Mettre le marais de Chautagne sous perfusion ?

Pour sauver le plus beau marais du bassin versant, une seule solution s'impose : injecter de l'eau dans sa partie centrale. Le grand canal de Chautagne peut-il acheminer sur ce site de l'eau provenant du nord ? Vérification en grandeur réelle.

Quoi de neuf sous le soleil de Chautagne ? Un marais qui n'en finit pas de s'assécher, un papillon rare qui a définitivement quitté le secteur et des fleurs typiques des marais qui ont de plus en plus de mal à se développer sur une terre de moins en moins humide. Autant dire que le marais de Chautagne semble bien mal en point. Sur les 450 hectares qu'il occupe, les trois quarts sont menacés par la baisse de la nappe qui représente, selon les secteurs, entre 0,5 et 4 mètres. Faune et flore ne sont d'ailleurs pas les seuls perdants. Les agriculteurs aussi pâtissent de l'assèchement du marais. Les quinze exploitants qui contribuent à son équilibre par la pratique de la fauche estivale ont vu leurs



Contact :
CPNS
Manuel BOURON
04 79 25 20 32

entrées de fourrage se dégrader d'année en année. « En 2004, notre rendement a été divisé par deux par rapport à l'année précédente, à cause d'un hiver et d'un printemps secs », constate Philippe Cagnon, de la ferme du Sagey à Chindrieux. « Avant, le marais se réhydratait par la nappe, mais aujourd'hui, il faut avoir un printemps arrosé pour espérer une bonne fauche. En définitive, on ne peut plus vraiment compter sur le marais pour compenser les mauvaises années à foin. Pour assurer nos arrières, on a été obligés de louer d'autres types de prairie. » À cette baisse quantitative s'ajoute une perte en qualité, due à la prolifération de la bourdaine. Cet arbuste profite de la diminution de l'humidité pour se développer. Résultat : moins de ressources et de place pour les espèces spécifiques des marais et un produit de fauche trop riche en bois, tout juste bon pour la litière. Phénomène qui n'arrange rien, la bourdaine n'est pas du genre à se laisser faire. « Une fois installée, on ne peut plus la faire régresser, souligne Manuel Bouron, chargé du secteur Chautagne au CPNS¹. On a testé différentes techniques de fauche mais le seul moyen de résoudre le problème serait de revenir à des niveaux hydriques suffisants dans les secteurs qu'elle n'a pas encore colonisés. »

ments effectués sur le Rhône en 1980 qui ont réduit la fréquence des crues moyennes et les drains installés dans la peupleraie qui acheminent l'eau directement vers le canal de Savières sans hydrater les marais.

La réhydratation fait son chemin

Pour réhydrater la zone centrale du marais, l'option retenue est d'injecter de l'eau superficielle acheminée depuis le nord par le grand canal de Chautagne. Seulement voilà, ce canal est un vrai labyrinthe hydraulique qui pourrait bien dilapider cette eau providentielle. Pour s'assurer que l'eau injecté en amont arrivera à bon port, une expérimentation grandeur nature a été conduite en avril dernier par des agents de la communauté de communes de Chautagne, de l'E.I.D., du CPNS, du Département (Saterce) et du Cisalb, avec la participation de la municipalité de Serrières-en-Chautagne.

Les résultats sont concluants. « En injectant un débit de 200 litres par seconde à partir du plan d'eau de Serrières, on a obtenu, six kilomètres en aval, un débit de 150 l/s, annonce Manuel Bouron. Quant à l'élévation du niveau d'eau dans le canal, elle était faible : entre 15 et 20 centimètres, donc sans risque d'inondation et sans grand impact sur les usages du secteur. » Autant dire que la solution serait envisageable pour réalimenter le marais en eau. Mais avant d'aborder la mise en œuvre du projet, il faut attendre les résultats de l'étude topographique en cours, garante de la faisabilité technique. Elle seule permettra de déterminer si oui ou non le marais de Chautagne peut être sauvé de la tendance actuelle. Sentence attendue à l'automne.

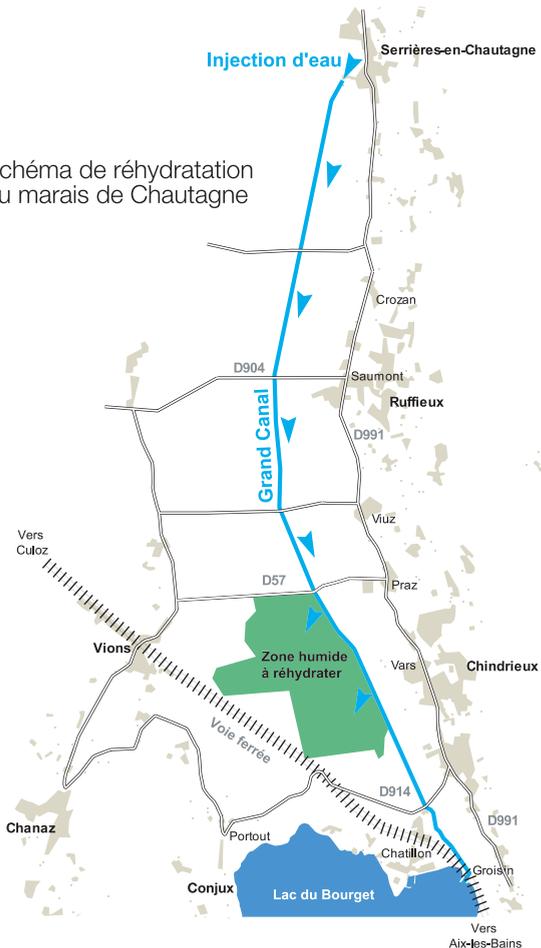
Floriane Dupuis

Les causes de l'assèchement bien identifiées

Comment ? Par un apport extérieur d'eau, notamment dans la zone centrale du marais qu'il est encore possible de sauver de l'assèchement. C'est d'ailleurs ce que préconise l'étude de grande ampleur menée sur la Chautagne entre 1998 et 2003. Portée par la communauté de communes de Chautagne et sous la maîtrise de l'E.I.D.², ce travail a mis en évidence le mode de fonctionnement hydraulique du secteur et les causes de l'assèchement du marais. Principaux coupables : les aménage-

1 Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie
2 Entente interdépartementale pour la démostication

Schéma de réhydratation du marais de Chautagne



Des pêcheurs engagés sur toute la ligne

Depuis 2003, pêcheurs amateurs et professionnels se sont investis dans le suivi des populations du lac. Une participation volontaire des tous les acteurs de la pêche qui s'avère indispensable pour une gestion durable de la ressource piscicole du lac du Bourget.

« Cela fait trente ans que je pêche à la traîne sur le lac, cela m'intéresse de savoir comment évolue le poisson, déclare Gérard Petite, l'un des quinze pêcheurs amateurs qui se sont portés volontaires pour rendre compte des caractéristiques de leurs prises. Lorsqu'on nous a proposé de faire ce suivi, je venais tout juste de prendre ma retraite, je savais que je consacrerai plus de temps à la pêche. Et puis, participer à cette aventure, c'est quelque chose de peu ordinaire... » À chaque poisson pêché, il consigne dans son carnet sa taille, son poids, lui prélève des écailles, parfois l'estomac. Effectué sur tous les poissons, même de taille inférieure à celle réglementaire, ce travail minutieux fournit de précieuses données. Les écailles indiquent l'âge des poissons, l'analyse du contenu des estomacs renseigne sur les chaînes alimentaires en vigueur dans le lac, les petits spécimens permettent de prédire les années à venir.

« Cet échantillonnage nous apporte une connaissance très fine des populations piscicoles que l'étude scientifique menée sur le lac (cf *Lettre* n°3) ne permettrait pas d'obtenir, ajoute Sébastien Cachera, chargé de mission Pêche et milieux aquatiques au Cisalb.

Prédire l'avenir dans l'écaille des poissons

Premiers visés par le suivi, les poissons nobles : l'omble chevalier et le lavaret qui sont des indicateurs incontournables de la bonne santé du lac. Peu représenté dans les prises ou



captures des amateurs, le lavaret fait l'objet d'un suivi méthodique chez deux professionnels volontaires, dont Gilbert Simon, président de l'association des pêcheurs professionnels. Pour lui, il s'agissait d'être cohérent avec son métier.

« En tant que pêcheur professionnel, on travaille non pas sur l'année en cours ou celle qui suit mais sur du long terme, une décennie, voire deux. La gestion du patrimoine piscicole du lac nous concerne au premier chef. Si

on peut mieux connaître le lavaret et l'omble, qui constituent le principal de nos prises, cela nous permet de penser à l'avenir mais surtout de savoir ce qu'il faut éviter de faire. » Et ce qu'il faut faire, comme adapter les pratiques halieutiques et la réglementation en fonction des stocks disponibles et de leur évolution. La meilleure façon, en somme, d'assurer une gestion durable de la ressource piscicole sur le lac.

Floriane Dupuis

En étudiant les poissons pêchés, les professionnels participent à une meilleure connaissance de la ressource.



Faut-il poursuivre la reproduction artificielle ?

Quelle proportion représentent les lavarets et ombles issus du pacage lacustre par rapport à ceux nés naturellement dans le lac ? Dès cette année, les premiers éléments de réponse seront connus. En effet, depuis trois ans, tous les alevins issus du pacage lacustre sont marqués avant d'être relâchés. Grâce au suivi effectué chez les pêcheurs amateurs et professionnels, on connaît le temps nécessaire à une génération pour entrer dans les filets. La première génération d'alevins marqués a suffisamment grandi pour être pêchée dès cet été 2005.

En prélevant leur tête, on pourra déterminer leur origine : si l'un des os est marqué, ils font partie des milliers d'alevins lâchés en 2003. La fin de l'opération est prévue pour 2008, lorsque les trois générations d'alevins marqués seront passées dans les filets. Les chiffres permettront alors de répondre à une question cruciale pour la gestion halieutique du lac : est-il nécessaire de poursuivre le pacage lacustre ?

■ Contact :

CISALB

Sébastien CACHERA
04 79 70 64 67

Renaturation

Des travaux pour une rivière vivante

Une rivière est un élément essentiel d'un territoire : elle abrite la vie, régule les flux d'eau (et de pollution) et assure la beauté des paysages. Mais, à y regarder de plus près, ces fonctions sont souvent en panne. Pour y remédier, plusieurs syndicats de rivières envisagent de réaliser des travaux originaux.

Dans les secteurs aménagés par l'homme, nos rivières sont bien monotones : tracé rectiligne et berges aseptisées. Une physionomie héritée d'un passé où les intérêts écologiques ne pesaient pas lourd devant les exigences sanitaires¹, agricoles et urbanistiques. L'objectif était de drainer l'eau, de la canaliser, d'y déverser les eaux usées et d'évacuer le tout vers l'aval. Transformées en canaux artificiels, ces rivières ont perdu des fonctionnalités majeures dont nous payons – et continueront de payer – les conséquences.

Un maillon fort du cycle de l'eau

La disponibilité et la qualité de ce bien irremplaçable qu'est l'eau pure dépendent du bon fonctionnement écologique des rivières et de leurs annexes : zones humides et champs d'expansion des crues. Cet écosystème assure des fonctions importantes dans le cycle de l'eau telle que l'alimentation des nappes souterraines, l'écrêtement des crues, le soutien d'étiage en période de sécheresse et l'épuration des eaux (effets de filtre de la végétation). Mais ce n'est pas tout, car en plus d'être un élément structurant du paysage et du cadre de vie, la rivière est aussi un immense réservoir de biodiversité.

Un axe de vie

La rivière sert d'habitat à de nombreuses espèces de batraciens, d'insectes et de poissons qui s'y développent, s'y nourrissent et s'y reproduisent. Elle constitue un refuge et un couloir de déplacement pour la faune sauvage.

Elle remplira d'autant plus de fonctions (alimentation, abri, etc.) et sera d'autant plus attrayante pour un grand nombre d'êtres vivants, qu'elle présentera des faciès différents. Ainsi, des alternances de rapides et de calmes auxquels correspondent des profondeurs, des températures, une granulométrie, un taux d'oxygène et des substrats différents, apporteront la diversité nécessaire à la vie. Cette diversité sera également liée aux zones d'ombres et de lumière, ainsi qu'aux débris végétaux provenant des boisements riverains.

Cinq projets sur les rails

Profitant de la dynamique du contrat de bassin versant, plusieurs syndicats de rivières ont réalisé en 2004-05 des études de renaturation sur des tronçons jugés prioritaires. L'objectif était de disposer d'un avant-projet décrivant la localisation, la nature et le coût des travaux à réaliser. Le CISALB et le Saterce² ont co-animé des réunions de travail au cours desquelles élus, pêcheurs, naturalistes et représentants de l'État ont amendé les projets. Si la perspective d'une aide potentielle de 80 % a permis de clarifier la don-

ne financière, il reste à trouver les 20 % d'autofinancement et à régler les problèmes fonciers. Les démarches vont donc se succéder localement au cours du second semestre 2005 pour transformer l'essai.

R.J.

¹ En 1830, un tiers de la population de La Motte-Servolex souffrait de paludisme (Costa, 1829, in ADS 1FS 2464; Gouvern, 1833).

² Service d'assistance technique pour l'entretien et la restauration des cours d'eau, service du conseil général.



La Leysse en aval du pont du Tremblay (La Motte-Servolex).

CisalB

■ Contact :
CISALB
Renaud
JALINOUX
04 79 70 64 70

Carte des projets de renaturation



La renaturation, c'est quoi ?

C'est l'ensemble des mesures et travaux entrepris pour améliorer la qualité écologique d'une rivière ayant subi des perturbations. L'objectif est de retrouver des biotopes abritant une faune et une flore diversifiées. Les mesures portent sur les actions permettant de garantir une bonne qualité d'eau et un débit suffisant. Les travaux concernent le tracé de la rivière, ses berges, son lit mineur et ses annexes biologiques.



Les travaux de renaturation réalisés sur l'Albarine (Argis - Ain) font référence en Rhône-Alpes



Création d'épis en enrochements et protection de la berge de la Brenne.

Les projets de renaturation

RIVIÈRE	TRONÇON	COMMUNES	LINÉAIRE	MAÎTRE D'OUVRAGE	NATURE DES TRAVAUX	Coût des travaux / coût 1 ^{ère} tranche
1 SIERROZ	pont SNCF au lac	Aix-les-Bains	770 m	CCLB	Construction de deux passes à poissons + diversification du lit mineur	270 000 € HT 220 000 € HT
2 DEYSSE	étang Crosagny à pont Orly	Albens, St-Félix, St-Girod.	5 000 m	Syndicat de la Deysse	Aménagement de risbermes à hélophytes, protection de berges végétales, diversification du lit + sentier de promenade	830 000 € HT 310 000 € HT
3 TILLET	pont A41 à pont RD17	Sonnaz, Méry et Viviers-du-Lac.	1 700 m	Syndicat du Tillet		300 000 € HT 300 000 € HT
4 LEYSSE	pont A43 à Rau des Marais	La Motte-Servolex	2 100 m	Siccc	Creusement d'un nouveau lit méandreux et élargi, protection de berges.	3 312 000 € HT 700 000 € HT
5 RU DES MARAIS	amont du pont de Montarlet	La Motte-Servolex	1 500 m	Siccc	Creusement d'un nouveau lit méandreux et élargi.	450 000 € HT

Jean Blanc et André Blin

les pionniers qui ont sauvé le lac

Sans eux, la galerie de l'Épine n'aurait probablement jamais vu le jour. Par leur engagement et leurs actions, ces deux hommes ont marqué l'histoire du lac. Portrait posthume de deux personnalités exceptionnelles.



Jean Blanc



André Blin

bio

André Blin (1912-1980)

- Ingénieur à l'EDF
- Participe aux chantiers des barrages de Tignes, de Roselend et du Mont-Cenis.
- Maire de Tresserve de 1966 à 1980
- Président du SILB en 1958.

Jean Blanc (1920-2004)

- Maire de La Ravoire de 1953 à 2001
- Président du SIAURC de 1957 à 1977
- Sénateur de Savoie de 1968 à 1995

C'était il y a trente-cinq ans. Deux hommes s'apprêtaient à s'allier pour combattre le même ennemi : la pollution du lac. D'un côté, Jean Blanc, alors président du SIAURC (Syndicat intercommunal d'assainissement et d'urbanisme de la région de Chambéry), aujourd'hui Chambéry Métropole. De l'autre, André Blin, son homologue aixois, à la tête du SILB (Syndicat intercommunal du lac du Bourget) devenu la CCLB (Communauté de communes du lac du Bourget). Ensemble, ils allaient donner vie à un projet colossal de dépollution du lac du Bourget. Objectif : protéger le lac en dérivant vers le Rhône les eaux usées épurées des stations d'épuration de Chambéry et d'Aix-les-Bains. Moyen : creuser une galerie de 12 km ! Des études préalables jusqu'à l'inauguration de la galerie de l'Épine en 1980, il aura fallu dix ans de persévérance. Ils ont dû convaincre de la nécessité de l'opération, puis mobiliser les hommes et les moyens. Assumer et résoudre les difficultés financières comme les problèmes techniques ou administratifs. Autant dire que sans courage ni ténacité, le sauvetage du lac n'aurait jamais été mené à bien.

Blin le fonceur et Blanc le raisonné

Il y avait Blin le colérique et Blanc le patient. « Dans les réunions, André Blin partait toujours au quart de tour, se souvient Jacqueline Vincent, alors directrice du SIAURC. Il lui arrivait de lancer des règles à la figure des gens quand il s'emportait. Jean Blanc, lui, élevait rarement la voix et quand il le faisait, c'était avec tellement de bon sens qu'il n'y avait jamais d'affrontement possible. Heureusement qu'il était là pour tempérer André Blin... ». Comme les deux faces d'une même carte, ils se complétaient et s'équilibraient.

Avec « ses superbes défauts et ses violentes qualités » comme le décrivait l'écrivain savoyard Henry Planche, André Blin n'en était pas moins un « champion de l'action, un fonceur enthousiaste ». « Quand il a fallu trouver des financements, André Blin est parti une semaine à Paris, raconte René Millet, directeur des services techniques à la CCLB depuis 1972. Il a littéralement fait le siège des ministères pour lever les subventions. » Résultat : 80 % des 170 millions de francs dépensés dans ce projet provenaient de l'État.

Faire avancer le projet, coûte que coûte

Homme d'action, André Blin brûlait souvent les étapes administratives. Une habitude parfois contre-productive. En 1974, le préfet arrête les travaux pour vice de procédure : l'enquête d'hygiène manque à l'appel. Après quelques semaines, les tunneliers reprennent le travail. Autre pierre d'achoppement qui aurait pu ralentir les travaux : les statuts du Cisalb. « Le Cisalb ne possédait aucun statut réglementaire mais André Blin a toujours su le faire passer », souligne Jacqueline Vincent. Contourner les procédures administratives permettait aussi d'accélérer les choses. René Millet se remémore avec malice le jour de l'inauguration de la galerie : « André Blin a piégé le préfet de l'époque, Georges Abadie. Il lui a demandé d'ouvrir la vanne du rejet. Une fois la manivelle tournée, il lui a déclaré : « Il ne vous reste qu'à signer l'arrêté préfectoral d'autorisation de rejet au Rhône... ! » Si André Blin brillait par ses coups d'éclats et son franc-parler Jean Blanc illuminait discrètement la scène par son sens du dialogue et sa perspicacité. Tout compte fait, la pugnacité de l'un et la sagesse de l'autre se sont révélées être des ingrédients indispensables pour venir à bout d'une aussi vaste entreprise : sauver les eaux du lac du Bourget. »